BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

Accompagner les territoires de montagne face au changement climatique

Echanges autour des enjeux de demain, actions et ressources pour les Alpes Nord

Synthèse de l'Atelier d'Aix-Les-Bains
9 avril 2024

Interne

Sommaire

Contexte 3

Liste des participants 4

Synthèse problématisée 6

Une course de vitesse contre l'accélération du changement climatique et ses impacts croisés 7

L'acceptabilité de l'adaptation au changement climatique 9

La nécessaire diversification du modèle économique 11

L'amélioration de l'habitabilité des territoires 12

Quelles politiques d'adaptation pour les territoires de montagne ? 14

Restitution des points de vue 16

1ère séquence d'échange : quels sont pour vous les enjeux prioritaires autour/sur lesquels les actions devront porter, demain, dans les Alpes du Nord ? 17

2nde séquence d'échange : quelles sont les actions majeures qui devront, selon vous, être menées dans les territoires concernés et par leurs acteurs ? 17

3ème séquence d'échange : de quelles ressources les acteurs de la montagne auront besoin pour accompagner les changements de demain ? 19

Mini-biographie des participants Erreur ! Signet non défini.

Contexte

Le 9 avril dernier, la Banque des Territoires a lancé une démarche de travail, visant à définir d'éventuelles nouvelles modalités d'accompagnement, pour accompagner la nécessaire adaptation des territoires de montagne, particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique.

Dans cette intention, la Banque des Territoire a réuni élus et experts du sujet, afin de partager les constats, identifier les points de convergence, et cibler des premières pistes de solutions. Auteur du Plan Avenir Montagne, le député des Hautes-Alpes, Joël Giraud a introduit les échanges, en restituant les grandes conclusions de son rapport sur l'avenir de la montagne en 2030, remis au Gouvernement en octobre 2023. Puis six témoins clés des évolutions, auxquelles sont confrontées les Alpes du Nord, ont livré leur point de vue, chacun dans leur domaine de compétence (voir programme ci-dessous).

Les échanges sont restitués ici, en deux parties, la première sous forme de synthèse thématique et la seconde, à travers une retranscription des prises de paroles des six témoins.

Consacrés aux Alpes du Nord, ces échanges inaugurent d'autres réunions de réflexion collective à venir, chacune consacrée à un massif spécifique. Des échanges similaires suivront ainsi sur les Pyrénées, le Massif-Central, les Alpes du Sud ou encore le Jura, afin de faire remonter les besoins des territoires et préfigurer de nouvelles manières de soutenir leur nécessaire mais complexe adaptation au changement climatique.

Rappel du déroulement de la rencontre

14H00 – Introduction sur les attentes de la séquence de travail par Gisèle Rossat-Mignod, Directrice du Réseau et des Territoires de la Banque des Territoires

14H10- Présentation par Joël Giraud des principaux enseignements et propositions issus de son rapport « les nouveaux enjeux de développement des territoires de montagne », remis à la Première Ministre

14H30 - Première séquence d'échanges : Quels sont pour vous les enjeux prioritaires autour/sur lesquels les actions devront porter, demain, dans les Alpes du Nord particulièrement ?

Deux points de vue introductifs par Jérôme Poulenard, Professeur Université de Savoie-Mont Blanc et Xavier Eudes, Directeur Parc National de la Vanoise

15H15 – seconde séquence d'échanges : Quelles sont les actions majeures qui devront, selon vous, être menées dans les territoires concernés et par leurs acteurs ?

Deux points de vue introductifs par Philippe Bourdeau, professeur émérite Université de Grenoble-Alpes et Guillaume Desrues, Maire de Bourg-Saint Maurice

16H15- troisième séquence d'échanges : De quelles ressources les acteurs de la montagne auront besoin pour accompagner les changements demain ?

Deux points de vue introductifs par Pierre-Allain Duvillard, Géomorphologue/Co-fondateur de Naga Géophysics et Fanny Lacroix, maire de Châtel-en-Trièves

17H00 – mise en perspective

Liste des participant.e.s en dehors de la Banque des Territoires

- **Nicolas Alban** - ingénieur en chef des Ponts, des Eaux et Forêts ; directeur de la délégation territoriale de Lyon de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- **Hubert Arnaud** - Maire actuel d'Autrans-Méaudre en Vercors et 2ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Massif du Vercors en charge de l'environnement
- **Brice Blancard** - spécialiste de l'action collective accompagnant les dirigeants d'entreprises spécialisées dans la vente et la location de matériel de sports d'hiver dans leurs problématiques métiers ; en charge de divers évènements fédérateurs (SkiDebrief, Ski Force Pro) et membre du Comité de Massif des Alpes et du Conseil National de la Montagne
- **Jean-Baptiste Bosson** – glaciologue et géomorphologue travaillant dans la protection de la nature ; nommé en 2022 au Conseil National de la Protection de la Nature et au Conseil National de la Montagne
- **Philippe Bourdeau –** professeur émérite à l'Institut d'Urbanisme et de géographie alpine (Université Grenoble-Alpes, UMR PACTE, Labex ITTEM)
- **Jean-François Caron –** ancien élu des Hauts de France (maire de Loos-en-Gohelle de 2001 à 2023, Vice-Président du conseil régional) ; Président national de l'association des Biens Français inscrits au Patrimoine Mondial (ABFPM) ; a fondé et dirige au niveau national la Fabrique des Transitions
- **Martine Chaligné** - Directrice de l'Association pour la Formation des Ruraux aux Activités du Tourisme (AFRAT) ; forte d'une expérience de plus de 30 ans dans le développement rural et montagnard (directrice d'une entreprise agri-rurale innovante, présidence de l'Office du Tourisme d'Autrans, élue du conseil municipal)
- **Sylvain Charlot** - délégué montagne d'Atout France, arrivé à Atout France en 2013 dans le cadre d'une mise à disposition du Ministère de l'Ecologie pour développer le sujet de la requalification des stations de ski
- **Guillaume Desrues –** Maire actuel de Bourg-Saint-Maurice – Les Arcs (depuis 2020), s'est impliqué dans la politique locale pour défendre les problématiques de l'environnement, la mobilité et l'habitat qui lui sont chères
- **Xavier Eudes –** Directeur du Parc National de la Vanoise depuis 2 ans ; représentant des Parcs nationaux au sein de Réserves naturelles de France et administrateurs à l'Office français de la biodiversité
- **Jean-Marc Farini** – Directeur France et Développement International chez CDA, il travaille sur divers projets incluant le plan directeur, l'optimisation de sites, l'assistance à la construction et l'exploitation des skis ; il supervise les projets en matière de conseil et de croissance externe pour les destinations de montagne ainsi que pour les parcs de loisirs
- **Philippe Gamen** – a créé son propre bureau d'études spécialisé en études réglementaires d'environnement, urbanisme et foncier en 1993 ; Président du PNR du Massif des Bauges depuis 2014 et 1er Vice-Président délégué de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France depuis 2016
- **Arnaud Gauffier** – Directeur du Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie ; ancien directeur des Programmes du WWF France (2019-2023)
- **Joël Giraud** – Député de la 2ème circonscription des Alpes et ancien secrétaire d'Etat à la Ruralité puis ministre de la Cohésion des Territoires (2020-2022) ; auteur du Plan Avenir Montagne chargé par le Gouvernement d'une mission sur l'avenir de la montagne en 2030 dont le rapport a été remis fin 2023
- **Fanny Lacroix** – Maire de Châtel-en-Trièves ; Vice-Présidente de l'EPCI du Trièves et Vice-Présidente des maires ruraux de France, elle a participé à la mise en œuvre d'une politique de revitalisation rurale fondée sur la mobilisation des citoyens
- **Jean-François Lopez** – travaille au Parc Naturel Régional des Bauges depuis 2003 d'abord en tant que chargé de mission patrimoine naturel, responsable du pôle Patrimoines et désormais Directeur adjoint
- **Philippe Matheron** - Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Alpes auprès du préfet de région PACA ; préfet coordonnateur de massif et de

l'ANCT ; secrétaire général du Comité de massif des Alpes et administrateur de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et des trois Parcs Nationaux alpins

- **Sandy Plas** – journaliste indépendante basée à Grenoble, collabore avec différents médias locaux et nationaux sur les thématiques environnementale, sociétale, de la montagne et des sciences ; co-autrice de l'ouvrage *Demain, la montagne* sur la transition dans les territoires de montagne ; travaille également depuis 10 ans pour *Montagnes Magazine*
- **Jérôme Poulenard** – professeur de science des sols à l'Université Savoie-Mont Blanc, mène des recherches sur des problématiques associées aux fonctionnements des sols et de socio-écosystèmes de montagne depuis plus de 25 ans ; co-directeur de la Zone Atelier Alpes du CNRS et Directeur du Master "Sciences de l'Environnement Appliquées à la Montagne" de l'Université Savoie Mont-Blanc, Président du conseil scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie
- **Jean-Christophe Poupet** - ingénieur écologue engagé dans la protection environnementale depuis plus de 30 ans, responsable du programme Alpes au sein du WWF-France qui traite des enjeux croisés de biodiversité, de ressources naturelles et d'activités humaines en montagne dans une dynamique transationale en collaboration avec les WWF de différents pays de l'arc alpin
- **Stéphane René** - ingénieur ayant rejoint l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) en 2023 et intervient en particulier sur l'axe "transitions et développements économiques et touristiques"
- **Camille Rey-Gorrez –** a intégré en 2010 l'association Mountain Riders ayant pour ambition de participer à la transition écologique des territoires de montagne en portant un rôle éducatif et de sensibilisation auprès des enfants, des jeunes et des acteurs des territoires
- **Christian Schwoehrer** – Directeur d'Asters-Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (Asters-CEN 74) depuis 14 ans ; représentant d'Asters-CEN 74 au sein du conseil d'administration de Réserves naturelles de France ; Vice-Président d'Alparc, le Réseau Alpin des Espaces Protégés ; Président de l'association Observatoire des galliformes de montagnes
- **Sylvie Vigneron** – coordinatrice de politiques de montagne à l'ANCT / Commissariat de massif des Alpes à Grenoble en charge des sujets d'urbanisme, de risques naturels et de mobilités

Synthèse des échanges

Une course de vitesse contre l'accélération du changement climatique et ses impacts croisés

Le changement climatique impacte de manière plus significative les massifs montagneux. Ils sont bouleversés de manière inéluctable, même en atteignant les objectifs climatiques les plus ambitieux. Ces changements constituent un défi, nécessitant une approche écosystémique.

Une connaissance des impacts encore mal appréhendée …

Les effets du changement climatique ne sont plus à débattre à l'échelle mondiale. Ils diffèrent néanmoins largement selon les milieux naturels. Selon Jérôme Poulenard, *le changement climatique a un impact majoré sur la montagne*. Xavier Eudes indique que *le glacier de Gébroulaz a perdu de 40 à 50% de son volume en eau en 100 ans* et une réduction de -86% du niveau nival à l'échelle du massif des Alpes. A noter qu'*un réchauffement de 3°C implique une élévation du gradient montagnard et de la forêt de 600 mètres ainsi qu'une perte de niveau nival de l'ordre de 89%.*

Le changement climatique n'est pas un évènement mais bien *une évolution de long terme, avec ses chocs et ses crises : il impacte et impactera fortement les écosystèmes (ensemble du vivant, habitabilité des espèces humaines, biophysique)* (Jérôme Poulenard).

Il reste néanmoins difficile d'évaluer avec précision les impacts du changement climatique sur les territoires de montagne, comme *les conséquences de la perte de l'albédo*, selon Jean-Marc Farini. C'est pourquoi il faut *accélérer la connaissance du milieu et son évolution* (Jean-Baptiste Bosson). Jean-Baptiste Bosson alerte sur le fait que *pour s'adapter, il faut connaitre. Or, on ne connait plus les milieux naturels et la façon dont ils sont impactés.*

… mais une aggravation des risques déjà visible

En revanche, les risques liés au changement climatique sont déjà fortement perceptibles et il s'agit d'abord, comme l'exprime Pierre-Alain Duvillard, *de s'adapter aux conséquences (éboulements, inondations, fonte du permafrost)*. Les dégâts matériels, financiers voire humains sont souvent très lourds, alors même que, toujours selon M. Duvillard *les solutions sont parfois simples, mais elles doivent être trouvées en anticipation aux problèmes qui seront rencontrés : l'anticipation coûtera toujours moins chère que l'adaptation à des désordres*. Néanmoins, Jérôme Poulenard avertit : *Les solutions d'aujourd'hui et de demain peuvent devenir les problèmes de demain et d'après-demain*.

La nécessité d'une approche écosystémique

Le changement climatique implique plusieurs vulnérabilités de la flore et de la faune. Xavier Eudes explique que la réduction des aires de répartition et la modification des gammes thermiques engendrent un croisement des espèces glaciaires et communes, *ainsi qu'une augmentation des transmissions virales*. En montagne, une majorité de l'agriculture est pastorale et illustre l'étroite connexion entre la biodiversité et l'évolution socio-économique. La vulnérabilité des alpages à la ressource en eau est ainsi très forte, et peut générer des difficultés de cohabitation avec les espèces sauvages, qui menacées par la rareté de la ressource en eau, se rapprochent des zones d'élevage. M. Caron signale que *les métiers de vachers et de bergers renaissent du fait du retour des grands prédateurs*. L'agriculture est un autre élément fortement exposé aux effets du changement climatique et comme le rappelle Jean-François Caron, *les agriculteurs doivent être présents autour de la table*. Les territoires de montagne ont ceci de paradoxal, de constituer des espaces naturels protégés, pour une écrasante majorité, mais où les activités humaines y sont très présentes, en particulier dans les vallées et les stations.

Face à ces différents constats, de nombreux acteurs ont rappelé la nécessité d'approcher le sujet de l'adaptation des territoires de montagne, en croisant l'ensemble de leur dimension : environnementale, économique, sociale. Pour Jérôme Poulenard, il s'agit *d'éviter le cumul des tensions en travaillant concomitamment sur les enjeux de qualité de l'eau, de pastoralisme, de forêt, d'espaces protégés*. Ainsi, les enjeux et pistes d'actions sont à analyser et travailler de manière transversale, même si c'est loin d'être aisé. Pour Jean-François Caron, les territoires ont une *grande difficulté à intégrer une vision*

systémique. Xavier Eudes rappelle que *les parcs nationaux [et PNR] sont impliqués dans tous les systèmes de suivi la montagne*, notamment en termes d'évolution des températures, sur l'évolution des lacs d'altitude, mais aussi sur l'évolution de la faune sauvage (réduction des herbes de répartition), ce qui en fait des acteurs privilégiés pour les territoires de montagnes et les politiques publiques de demain.

Sylvie Vigneron préconise quant à elle *de partir d'un sujet qui embarque les habitants, entreprises et élus pour ensuite aller vers du plus systémique*

L’acceptabilité de l’adaptation au changement climatique

Les changements n’impactent pas tous les territoires de la même manière. Ces réalités nécessitent d’être objectivées et partagées largement auprès de l’ensemble des acteurs, pour assurer l’acceptabilité des mesures d’adaptation.

La fin du ski, à nuancer selon les territoires

Jean-Baptiste Bosson rappelle que *cet hiver est sorti des moyennes des 30 dernières années, avec un très faible taux d’enneigement*. Il souligne à ce titre, l’enjeu très fort d'acculturation sur le changement climatique, face aux fabriques de désinformation. *Même en prenant les scénarios les pires, on emplafonne les scénarios les plus alarmistes, il faut en avoir conscience* (Jean-Marc Farini). Néanmoins, l’avenir du ski est à nuancer pour Joël Giraud, il faut faire attention au « No future » et on ne peut pas se suffire d’une position alarmiste*. Il ne s’agit pas de jeter le ski à la poubelle mais de traiter les stations de manière différenciée en fonction de leur viabilité,* entre celles de haute altitude, les stations de « goutte froide » et celles de basse altitude, qui ont d’autres atouts à faire valoir.

Par ailleurs, les Alpes du Nord peuvent s’appuyer sur leurs atouts, pour booster leur attractivité touristique, questionnée par l’enneigement, en bénéficiant de dessertes ferroviaires directes, notamment en TGV. Selon Guillaume Desrues, il faut s’appuyer sur ce réseau pour *créer un choc de l’offre, les collectivités locales peuvent traiter les derniers kilomètres en altitude*, en développant des solutions de transports collectif, pour acheminer les skieurs vers les stations. C’est d’autant plus intéressant que ces solutions permettent d’éviter le recours à la voiture individuelle. Le funiculaire de Bourg Saint-Maurice constitue un exemple intéressant à ce niveau-là, en proposant une alternative crédible à la voiture, et en ayant permis une hausse de fréquentation exponentielle. Il a depuis inspiré de nombreux projets d’ascenseurs valléens soutenus par les programmes de l’Etat.

Témoignage de Hubert Arnaud, Maire d’Autrans-Méaudre en Vercors

Le préfet de l’Isère et la Chambre Régionale des Comptes ont préconisé en 2023 la fermeture des deux stations de ski alpin et nordique d’Autrans-Méaudre, en raison du déficit budgétaire important de la commune, liée à la gestion des remontées mécaniques. La commune a finalement pu effectuer quelques ouvertures ponctuellement sur la saison hivernale 2023-2024, sans pouvoir néanmoins exploiter la période des vacances scolaires. Il en ressort un bilan difficile sur le ski alpin mais très positif sur l’activité de ski nordique, tandis que le budget voté cette année par la commune a pu être allégé de l’exploitation de ses équipements alpins.

Un attachement politique

Néanmoins, une majorité d’acteurs souligne que le ski demeure omniprésent dans le discours public, laissant apparaitre des clivages, voire une *guerre culturelle entre pro-ski et anti-ski* (Philippe Bourdeau). L’industrie du ski, a sauvé la montagne à l’époque des plans neige. Pour cette raison, elle continue de porter, auprès de nombreux acteurs, une image de sécurité économique, alors même que les évolutions s’accélèrent sur le manteau neigeux.

Un attachement économique

Du côté des acteurs économiques, l’adaptation des activités se heurte souvent à des approches plus pragmatiques, qui conduisent à rester ancré sur son activité d’origine : *le chef d’entreprise aura tendance à rester concentré sur son entreprise avant tout et ses impératifs quotidiens.* Tandis que les collectivités locales peinent à les accompagner, comme le souligne Hubert Arnaud, il est *difficile d’être agile en phase de transition, en lien notamment avec la complexité administrative, avec laquelle, elles doivent composer.*

Pour favoriser l'acceptabilité des mutations en cours, Joël Giraud insiste sur la nécessité d'abandonner les dettes pour les communes endettées, pour leurs équipements d'exploitation et qui acceptent de cesser leur activité.

L'acceptabilité sociale, condition sine qua none à l'adaptation

La question de l'acceptabilité sociale est primordiale et a été reprise de nombreuses fois par les participants. Beaucoup ont interrogé l'acceptabilité sociale de ces transformations auprès des populations et insisté sur la nécessité de l'appréhender avant d'engager des mesures. *Il faut prendre très au sérieux l'attachement très puissant aux sports d'hiver, il faut avoir en tête l'attachement de ces gens, qui sont liés par leurs histoires, par leurs passions, par leurs métiers et ont plein de bonnes raisons de ne pas changer* (Jérôme Poulenard).

Objectiver les changements en cours

Xavier Eudes illustre la notion d'acceptabilité par la définition suivante : *l'acceptabilité est la capacité à démontrer à ceux qui ne savent pas, que ce qu'on leur dit n'est pas un dogme mais un constat à partager.* Les données relatives à l'enneigement sont ainsi déterminantes pour objectiver les évolutions et dépassionner les débats. Les données Climsnow sont précieuses de ce point de vue, mais sont à prendre avec précaution, car elles sont trop souvent interprétées subjectivement par les acteurs : *La modélisation ClimSnow arrive dans une boîte mail et on fait dire ce qu'on veut à ces chiffres* (Camille Rey-Gorrez). A noter que Climsnow porte également uniquement sur le volet enneigement sans prendre en compte les facteurs de ressource en eau et de besoins énergétiques, qui pourraient venir limiter la neige de culture.

Plusieurs participants ont appelé de leurs vœux une meilleure diffusion *des données Climsnow et de leur interprétation, notamment au grand public* et surtout auprès des acteurs de la montagne, afin de leur permettre d'anticiper.

Il y a ainsi un consensus sur la nécessité d'acquérir de la connaissance sur l'ensemble des champs touchés par le changement climatique, en premier lieu sur les écosystèmes. Cela peut être fait et l'est déjà par le monde académique, Arnaud Gauffier indiquant par exemple que le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) a pour habitude de *faire beaucoup avec peu de moyens*. Cependant, Jérôme Poulenard prévient que *la communauté scientifique est trop peu nombreuse pour répondre aux besoins grandissants des collectivités et des autres acteurs sur les sujets de l'adaptation.* L'une des pistes d'acquisition de connaissance réside selon M. Gauffier dans les *nombreux jeunes thésards qui cherchent des financements sur les sujets de la montagne*.

L'intelligence citoyenne et territoriale doit également être fortement mobilisée sur ses sujets, Gisèle Rossat-Mignod indique qu'*il faut partager l'information et les données, la connaissance, pour rendre les sujets plus acceptables. Il faut croire en la capacité des citoyens à comprendre et à se doter des sujets. Il y a beaucoup d'intelligence territoriale, il faut savoir s'appuyer dessus et mieux la connaitre.*

La nécessaire diversification du modèle économique

La pérennité des Alpes du Nord s'appuiera nécessairement sur la diversification de son activité économique. Il s'agit d'accompagner et de soutenir les territoires, lors de cette phase de transition. A ce titre, la formation initiale et continue a un rôle déterminant, pour renforcer la compétitivité des filières et la polyvalence des métiers.

Sortir de l'hégémonie du ski

Si la question de la pérennité des sports d'hiver met en évidence des divergences, la nécessité de diversification de l'activité économique des Alpes du Nord fait consensus parmi les participants. Il est nécessaire de créer de nouvelles chaines de valeur, comme l'indique Joël Giraud.

Dans le cas du PNR des Bauges, où quatre stations de basse altitude sont implantées, *la commune a un projet politique dans lequel la station de ski n'est qu'une brique* (Philippe Gamen). Le passage à un tourisme 4 saisons demande néanmoins une *transposition : le marché pour le tourisme estival est existant, mais le système économique doit être réinventé* exprime M. Eudes. Ainsi, Fanny Lacroix souligne qu'*on parle très peu de la forêt, elle est très secondaire par rapport à la thématique de la neige*, alors que son intérêt paysager, économique et écologique est immense.

Camille Rives rappelle que dans cette dynamique de recomposition, il ne faut pas oublier *le volet social du tourisme, avec le tourisme social et les centres de vacances*, qui accueillaient historiquement les colonies de vacances et autres classes vertes, et tendent à disparaître, alors même qu'ils ont permis à toute une économie locale de fonctionner. Dans cette perspective, Fanny Lacroix ajoute que *le tourisme a aussi un rôle social et pédagogique, il répond au besoin de s'aérer, de partir, sans forcément faire des kilomètres depuis son domicile*.

Diversifier au-delà du tourisme

Plus l'économie est diverse, plus elle est solide. Le succès des plans et stratégies de développement en montagne peut être symbolisé selon Jean-Marc Farini par le territoire du Sud Tyrol, qui a connu un maintien de son activité industrielle et agricole grâce notamment aux plans pluriannuels qui dessinent son évolution depuis 1972.

Pour permettre cette diversification, beaucoup d'acteurs souligne la nécessité de travailler conjointement avec les élus, les citoyens, les entreprises et les associations (Fanny Lacroix). Sandy Plas souligne ainsi que de *nombreuses initiatives sont poussées par les habitants, les entreprises, qui n'ont pas attendu les politiques publiques. Ils inventent de nouveaux modèles, des tiers-lieux, qui permettent aux habitants de venir s'installer, de créer une activité économique non liée au tourisme, comme des espaces de coworking ou des évènements culturels, …*

Le pastoralisme et l'alimentation, un patrimoine territorial à préserver

Dans cette quête de diversification, il importe de préserver l'agriculture et l'élevage de montagne. Joël Giraud rappelle la forte valeur ajoutée des IGP, qui répond à un besoin grandissant de consommer mieux. Dans ce prolongement, Fanny Lacroix évoque l'alimentation comme étant une force primordiale de la vie locale : *l'alimentation, ça rassemble, c'est joyeux et ça procure une grande fierté aux habitants. Les cantines ouvertes [restauration scolaire ou publique ouverte aux habitants, ndlr] peuvent répondre au besoin de se reconnecter au tissu économique local, et de donner du sens.*

La formation professionnelle, soutien d'un monde économique en mutation

L'importance de la formation professionnelle initiale et continue, et notamment aux futurs métiers de la montagne, est un constat partagé par nombre de participants. Comme l'exprime Martine Chaligné, *l'agilité et la polyvalence des compétences sont nécessaires pour que le monde économique s'adapte aux nouvelles activités et conditions de vie montagnarde*.

L'amélioration de l'habitabilité des territoires

L'habitabilité des territoires de montagne nécessite des logements décents et accessibles, permettant le maintien d'un droit à la vie montagnarde chère à l'ensemble des populations, anciennes comme nouvelles. Celle-ci est indissociable de bonnes conditions de mobilité, dans cet environnement, où nécessairement par le relief, celle-ci est rendue plus complexe.

La crise du logement, héritière d'un schéma économique basé sur le tourisme

La problématique du logement dans les Alpes du Nord s'accentue, avec, comme bon nombre de territoires touristiques, une offre locative longue durée et saisonnière qui se raréfie, entraînant des difficultés aigues pour les habitants et les saisonniers cherchant à se loger. La faible offre s'accompagne d'un prix au m² très élevé notamment en station, alors même que l'on observe dans le même temps un fort taux de lits froids et l'importance des résidences secondaires et la priorité donnée par leurs propriétaires, à la location courte durée, via les plateformes type AirBnB.

Ce phénomène de « lits froids » est accentué par l'impossibilité de mise en location pour les logements consommant plus de 450 kWh d'énergie finale par m² et par an, et ce, depuis le 1er janvier 2023. Or, en station, un grand nombre de logements sont étiquetés F ou G, à l'issue de leur DPE. Ainsi, sans effort de rénovation, ces différents logements n'auront plus le droit d'être loués, : à partir de 2025 pour les étiquettes G et à partir de 2028 pour les étiquettes F.

A ces difficultés, s'ajoute la faible réversibilité et capacité d'adaptation de ces logements, conçus pour des usages touristiques et donc temporaires, beaucoup moins pour des usages d'habitation, à l'année. Pour Martine Chaligné *la question de l'habitat permanent et digne, sur les territoires de montagne, est encore plus prégnante qu'il y a 60 ans*. A ce titre, dans son plan montagne 2030, Joël Giraud a mis l'accent sur l'accueil des habitants permanents. Il insiste ainsi sur l'urgence à traiterces lits froids, *qui ne passent plus auprès des habitants.*

La crise du logement en montagne impacte directement la vie économique et sociale des territoires, ainsi comme l'évoque Barbara Falk : *Comment attire-t-on des salariés sur son territoire si on ne peut pas les loger ?* Pour Arnaud Gauffier : *les Maires et les élus doivent assurer non seulement la sécurité alimentaire et hydrique, mais également le logement des populations locales*. Fanny Lacroix ajoute qu'il faut *rétablir un droit au village.*, un droit à la montagne. Des solutions existent sur le plan réglementaire, *en créant notamment des servitudes et zones réservées pour du logement permanent et saisonnier dans les PLU* (S. Charlot). La Banque des Territoires pointe néanmoins encore quelques limites, notamment le fait qu'on manque d'outils réglementaires permettant d'assurer la réservation des logements salariés pour des salariés effectivement salariés de l'entreprise réservataire.

Une politique nationale forte en matière d'habitat doit être déclinée et adaptée, à destination des territoires de montagne pour Sylvain Charlot, il faut *trouver une équation entre habitat touristique, permanent et saisonnier* ; Joël Giraud appelle notamment à :

- Mener une politique de type ANRU sur les copropriétés et bâtiments les plus problématiques, et des politiques de rénovation sur les autres
- Eviter les projets d'UTN (Unités Touristiques Nouvelles) au profit de la rénovation du bâti existant
- Faire également cibler à Ma Prime Rénov' le bâti touristique et aider à sa requalification en habitat permanent

Passer de l'attractivité à l'habitabilité

Les acteurs présents s'accordent sur une vision homogène de la montagne comme lieu de vie pérenne avant d'être une destination. Pour Philippe Bourdeau : *raisonner en termes d'attractivité, c'est organiser la vie du territoire en fonction des gens qui n'y vivent pas : passer du paradigme de l'attractivité à celui*

de l'habitabilité, en souhaitant faire de la montagne un laboratoire d'un nouvel habité et pas un refuge embourgeoisé. Il réside dans les projets d'installation des ménages en montagne un fort besoin d'accompagnement pour leur installation pérenne, et pour créer une valeur ajoutée sur le territoire, selon Martine Chaligné. Aménager le territoire alpin pour favoriser son hospitalité est d'autant plus nécessaire, que le territoire est déjà un lieu de repli en cas de canicule.

Les initiatives citoyennes participent également du renforcement de cet habitabilité, comme l'indique Fanny Lacroix en évoquant *des lieux qui émergent, des citoyens qui s'organisent, des initiatives hybrides public-privé, de nombreuses choses qui s'avèrent possibles (cantines ouvertes, recycleries, …).*

Quelles politiques d'adaptation pour les territoires de montagne ?

Les territoires de montagne requièrent une approche très spécifique des politiques publiques et sont à considérer massif par massif, voire vallée par vallée. Les maires et élus locaux demeurent plus que jamais les chefs d'orchestre de la conception des futurs viables de leurs communes. L'ensemble des adaptations nécessitent de la connaissance, qui peut être académique mais aussi territoriale.

L'élu local, clef de l'adaptation de leur territoire

Le rôle majeur des élus locaux dans l'adaptation de leur territoire a été souligné à plusieurs reprises par l'assemblée, à l'image de Jean-François Lopez, qui demande de *faire confiance aux élus locaux*. Le maire a ainsi un rôle prépondérant d'*animateur citoyen des projets de demain* selon Sylvain Charlot, ce qui implique une modification profonde de la fonction de Maire. Fanny Lacroix porte l'attention sur les maires de communes rurales et propose *de professionnaliser la fonction avec des mandats limités dans la durée*.

L'eau, une ressource rare qui questionne les échelles de gouvernance

Nicolas Adam indique qu'*aujourd'hui il n'est plus nécessaire de faire de la pédagogie autour de la rareté de l'eau, puisque les chocs et crises de sécheresse ont suffisamment alerté : en revanche les collectivités sont aujourd'hui en attente forte de solutions*, d'autant que comme le rappelle M. Adam *l'eau va au-delà des frontières administratives, et crée un lien entre l'amont et l'aval*. Sa gouvernance est certainement à questionner. Joël Giraud préconise, à ce sujet et au travers de son rapport, de *faire porter la compétence GEMAPI risques naturels à l'échelle du bassin versant*.

Le financement et le portage des projets

Le financement et le portage des projets doit aussi faire preuve de créativité. Joël Giraud explique que les investissements les plus résilients sont les moins rentables, donc les moins prioritaires. Or, dans le cadre de l'adaptation, *l'espérance du gain doit être vue au travers de la capacité à passer les crises* selon Nicolas Adam.

Sylvain Charlot propose que *l'économie collaborative, avec des partenariats publics/privés/citoyens et des fonds d'investissement communs, permettent de financer les projets d'adaptation*. En matière de financements publics, il s'agit pour Jean-François Lopez d'identifier *de manière pragmatique les priorités en termes d'utilité publique*.

Enfin, le changement climatique se caractérise des bouleversements jusqu'alors méconnus ; c'est pour cela que le monde académique au sens large est et sera mobilisé fortement pour permettre une transition efficace et objectivée. A cet effet, Stéphane René identifie un important vivier de *thèses sur les sujets environnementaux et socio-économiques gravitant autour de la transition, la diversification, l'adaptation de la montagne face au changement climatique, qu'il est important de pouvoir financer.*

Les solutions fondées sur la nature, des projets plébiscités

- *Les solutions fondées sur la nature, spécifiques aux territoires de montagne, sont à expérimenter* X. Eudes
- *Les solutions fondées sur la nature ont démontré de nombreux effets positifs sur le terrain. On doit expérimenter ; on peut se tromper, mais il ne faut pas passer à l'échelle avant d'avoir observé et évalué les résultats de l'expérimentation* A. Gauffier
- *Les solutions fondées sur la nature sont un projet sur lequel on peut miser. Leur mise en place ne coûte pas grand-chose, et elles traversent toutes les crises* N. Adam

L’intervention de l’Etat et de la Caisse des Dépôts auprès des territoires de montagne

Sylvain Charlot explique qu’Avenir Montagne *a permis de donner des outils et de la connaissance sur le patrimoine immobilier et l’offre touristique, et de mettre en exergue les projets à financer.*

Joël Giraud rappelle également qu’*il est nécessaire de mettre en place des solutions de politique publique et privée pour pouvoir poursuivre l’accompagnement de l’évolution des territoires de montagne*.

Le programme Avenir Montagne, dans sa première phase, est resté focalisé sur le ski et le tourisme. Les acteurs présents ont exprimé cependant la nécessité de répondre plus largement aux *bouleversements importants qui concernent les territoires de montagne*, et ce sur tous les plans économiques, sociaux et environnementaux. La montagne vit par l’innovation continue des acteurs locaux et des nouveaux venus.

Restitution des expressions de « points de vue »

Introductions des 3 séquences

banquedesterritoires.fr

@BanqueDesTerr

Interne

1ère séquence d'échange : quels sont pour vous les enjeux prioritaires autour/sur lesquels les actions devront porter, demain, dans les Alpes du Nord ?

Intervention de Jérôme Poulenard – Professeur de Science des Sols, Université Savoie-Mont Blanc

Un premier constat de l'impact du changement climatique sur les territoires est son effet majoré sur la montagne. Il y a des spécificités territoriales fortes qui engendrent des spécificités de vulnérabilité, ce qui est encore plus vrai pour les territoires montagneux.

Nous ne sommes qu'au début du changement climatique. C'est une évolution à long terme, avec ses mutations, ses chocs et ses crises. Une adaptation de long terme sera donc nécessaire pour se préparer à la gestion de ces problématiques. Ces évènements auront tout d'abord un impact fort sur les écosystèmes, l'habitabilité (et pas seulement celle de l'espèce humaine), et sur les composantes du vivant. Les conséquences en cascade sur notre société concerneront des enjeux autour de la qualité de l'eau, du pastoralisme, de la gestion des forêts, des espaces protégés, de la pression liée au tourisme et de la sur fréquentation des espaces du haut. Face à ce système à part entière, il faut donc mettre en place une approche intégrée entre écosystèmes et sociétés. Il faut aller au-delà de l'adaptation simple et mettre en place une adaptation « transformationnelle » car les solutions d'aujourd'hui pourront être les problèmes de demain et après-demain, il faut faire attention aux pas de temps emboîtés.

Enfin, il faut s'octroyer le droit à l'échec, car il est nécessaire de tester, d'expérimenter, et de se tromper pour trouver les solutions adaptées.

Intervention de Xavier Eudes – Directeur du Parc National de la Vanoise

Les Parcs Nationaux de France sont très impliqués dans tous les systèmes spécifiques de la montagne, notamment en termes d'évolution des températures, sur l'évolution des lacs d'altitude, mais aussi sur l'évolution de la faune sauvage (réduction des aires de répartition). Cela génère des descentes de la faune en basse altitude, une faune sauvage fragilisée et un croisement des espèces glaciaires et communes qui peut générer des problèmes de contamination (transmissions virales). Une évolution de température de 3°C engendre une réhausse de plus de 600m des milieux.

La question de l'aménagement du territoire en fonction du modèle économique (emplois vs. logement permanent et saisonnier) se pose également.

L'agriculture doit aussi se réinventer pour faire face aux problèmes de ressource en eaux, de gestion d'alpage et de cohabitation difficile avec des espèces sauvages. Les solutions mises en place pour l'agriculture de plaine ne sont pas transposables pour l'agriculture en zone de montagne. Il est nécessaire de trouver des solutions adaptées.

Le tourisme de l'après-ski doit être mis en place. L'objectif à terme serait de passer d'un tourisme d'hiver à un tourisme 4 saisons. Pour ce faire des ajustements sont à prévoir. Le marché pour le tourisme estival existe déjà mais une réinvention du système économique reste nécessaire pour la mise en place d'une diversification intersaison du tourisme de montagne. Il est indispensable d'intégrer la fonctionnalité des milieux dans toutes les réflexions pour intégrer la notion d'équilibre des milieux.

2nde séquence d'échange : quelles sont les actions majeures qui devront, selon vous, être menées dans les territoires concernés et par leurs acteurs ?

Intervention de Philippe Bourdeau – Professeur émérite à l'Institut d'Urbanisme et de géographie alpine (Université Grenoble-Alpes)

Nous sommes dans le paradoxe de l'anthropocène où l'acceptation des limites planétaires va à l'encontre du principe de modernité. Le développement, moteur du 20ème siècle, cède la place à

l'habitabilité, moteur du 21ème siècle. Ce n'est pas seulement un changement de vocabulaire mais un changement de paradigme. C'est un décalage de vision, nous sommes en train de changer de principe supérieur commun. Cela s'accompagne d'un détricotage de la nature, vue comme un terrain de jeux et qui doit être vue comme un territoire de vie. 4 registres d'action sont identifiables.

Le premier concerne l'attachement aux sports d'hiver. Il est essentiel de prendre au sérieux et d'avoir en tête l'attachement très puissant des gens aux sports d'hiver. Des attachements avec des forces d'action, d'ordre patrimonial, familial ou passionnel qui donnent aux professionnels du tourisme du ski des réticences face aux changements (rentes, passion et identité, absence de modèle de substitution). Il est important de se rappeler que la station de ski a sauvé la montagne. Il faut également travailler la guerre culturelle en jeu entre « ski addicts » et « ski haters ».

Le deuxième registre d'action est celui de l'allègement, de la simplification et de la décomplexification des activités de montagne, qu'elles soient touristiques ou non. Le tourisme a accumulé une dette climatique : aujourd'hui les activités en montagne ont pour défi de réduire leur empreinte. Le tourisme a longtemps fait consensus, car ses emplois ne sont pas délocalisables, mais la crise du COVID a remis en question cet aspect, car il faut également que les touristes soient en mesure de venir or les facteurs pouvant altérer les mobilités sont nombreux (géopolitiques, climatiques, santé, …). De fait, l rapport de France Stratégie a mis en évidence que les territoires les plus impactés par le COVID sont les territoires montagnards et notamment la vallée de la Tarentaise.

Troisièmement, il va falloir repenser le tourisme pour remettre le cadre au centre de l'attention et sortir du tout tourisme. Réfléchir à la place du tourisme sur les territoires et déspécialiser les territoires. Passer du paradigme de l'attractivité au paradigme de l'habitabilité et faire vivre ensemble les activités.

Enfin, le quatrième registre d'action est l'agir créatif. Cela concerne tout ce qui va susciter l'émergence de solutions qui répondent aux enjeux en diversifiant suffisamment l'approche de la vie et du travail dans les territoires. L'émergence à l'échelle locale de niches créatives avec ou sans soutien de la part de collectivité et qui répondent aux théories de l'innovation.

Les deux objectifs soulevés sont ainsi de donner un statut à part entière à la montagne non aménagée et de faire de la montagne un lieu de refuge habité.

Intervention de Guillaume Desrues – Maire de Bourg Saint-Maurice

Une liste électorale citoyenne a été conduite dans la commune de Bourg-Saint-Maurice, ce qui a fait des Arcs la première grosse station de ski (40 000 lits touristiques) à avoir un moratoire sur les constructions touristiques nouvelles. Cela a eu l'effet d'un mini-séisme dans le domaine des stations de ski. L'ambition à travers cette démarche était d'avoir une économie à l'année, une vraie responsabilité environnementale, et un équilibre social et sociétal entre les différentes activités. Bien que mal parti, notamment en raison de la crise COVID et des désordres sur la voie du funiculaire ayant engendré un investissement de 15M€ supporté par la commune, ces objectifs ont été atteints.

Des actions politiques ont également été menées à Bourg-Saint-Maurice depuis 4 ans, notamment au niveau de la mobilité et de l'habitat. En ce qui concerne la mobilité, le funiculaire a été transformé en transport public en 2020 ce qui a augmenté de 40% sa fréquentation et celle des navettes mises en place. Cet exemple illustre les conséquences lorsque qu'un choc de l'offre est créé, s'il y a de l'offre il y aura de la demande. Il faut créer un choc de l'offre. Les collectivités territoriales peuvent s'occuper de traiter les derniers kilomètres d'infrastructures. La question de l'habitat est plus complexe. Un projet touristique de réhabilitation d'un ancien quartier militaire a été basculé en habitat à l'année. La moitié des logements sera protégé en habitat à l'année et l'autre sera en accession libre. Une SEM logement est également à venir. A l'heure actuelle le taux de vacance à Bourg-Saint-Maurice est inférieur à 1%. Des financements sont nécessaires pour la résidence saisonnière et les logements à l'année pour le public et le parapublic. Une taxation supplémentaire sur les résidences secondaires doit également être envisagée et des outils réglementaires pour distinguer habitat secondaire et habitat permanent sont nécessaires pour les PLU. En ce qui concerne le volet formation/éducation, un campus alpin connecté est présent sur le territoire de Bourg-Saint-Maurice et réuni un tier d'étudiants de plus de 40 ans. Des moyens sont nécessaires pour continuer les messages d'information, de sensibilisation et d'optimisme.

3ème séquence d'échange : de quelles ressources les acteurs de la montagne auront besoin pour accompagner les changements de demain ?

Intervention de Pierre-Allain Duvillard – Géomorphologue, co-fondateur de NAGA Geophysics

La structure NAGA Geophysics permet l'expertise et la recherche physique des effets de la fonte du Permafrost sur les infrastructures de montagne. Ce point de vue d'ingénierie technique montre que l'enjeux n'est plus de s'adapter à demain mais de s'adapter à aujourd'hui pour gérer les effets de la diminution des glaciers, les écoulements et les éboulements rocheux et leur impact significatif. La question de la gestion des précipitations anormalement hautes et de leurs conséquences se pose également. L'automne dernier a été marqué par un record de précipitations dans les territoires de la Savoie, ce qui a engendré des inondations, des glissements de terrain et la fonte de toute la neige (naturelle et artificielle) de début de saison. Ces précipitations s'accompagnent souvent de températures trop élevées pour faire marcher les canons à neige. Il existe encore peu de modèles scientifiques des précipitations en altitude.

Il existe des outils d'analyse des vulnérabilités des infrastructures de remontées mécaniques. Le recueil des difficultés auprès des gestionnaires de domaines permet également d'avoir une visualisation pro-active. L'objectif est de faire un suivi du permafrost pour surveiller le désordre, la déstabilisation des infrastructures. Cela permet de relativiser la nécessité de faire appel à des géotechniques mais également de mettre en place des solutions parfois simples en anticipation aux problèmes qui seront rencontrés.

Intervention de Fanny Lacroix – Maire de Châtel-en-Trièves, Vice-présidente de l'association nationale des maires ruraux (transition écologique)

Au-delà de la vision scientifique pure, la vision politique n'est également pas à négliger. Réembarquer du politique est nécessaire pour construire des histoires avec des gens et montrer la volonté de faire des choses ensemble. Quand on n'a pas beaucoup de moyens financiers, un moyen d'engager quelque chose de fort est de mettre en place des action politiques avec des changements culturels puissants. La composante rurale est souvent absente des discours, il est important de parler de la forêt, des alpages, et de sortir de l'approche assez urbaine.

Le grand atelier des maires ruraux pour la transition écologique s'est inspiré de la convention citoyenne pour le climat. Il a consisté en un rassemblement de 100 maires avec rencontre des experts du climat, des chercheurs, des experts du GIEC. Ce rassemblement a pour ambition la création d'une feuille de route intégrant les notions de transition énergétique, de biens communs naturels, de ressources disponibles et de capacités d'agir des communes rurales. Si les faiblesses de ces territoires portent sur la question de l'ingénierie, de la finance et de la coopération, leur force réside dans la proximité avec les citoyens qui découle de l'échelle de ces territoires.

En ce qui concerne les biens communs naturels, la forêt est un sujet un peu trop souvent mis de côté, on parle beaucoup des problèmes liés à l'enneigement mais peu des forêts.

Un des gros enjeux est la gestion de l'appréhension citoyenne. Pour y remédier une place importante doit être faite à la cartographie des parties prenantes et à la définition des actions concrètes. La méthode expérimentée s'inspire beaucoup de la théorie des communs, il faut regarder le périmètre, identifier les interlocuteurs de proximité, voir comment décliner des grands plans nationaux des actions concrètes et emmener le citoyen. Le rôle de l'action publique et de la commune est majeur, il faut comment chacun est capable de diagnostiquer son propre village. Il faut permettre aux habitants de s'approprier leur village en construisant le droit au village.

On observe ainsi des signaux faibles sur les territoires, des citoyens qui s'organisent, des initiatives hybrides public-privé, des lieux qui émergent. Il faut voir comment s'appuyer sur ces signaux faibles qui à eux tous forment des tendances et donnent vie à des projets (ouverture des cantines, projet de recyclerie, conservation des colonies de vacances etc.). Quelques exemples illustrent les initiatives développées dans plusieurs thématiques.

L'alimentation est une thématique fédératrice, souvent associée à des projets joyeux, en lien avec la fierté des produits du terroir et la valeur ajoutée, elle est au cœur des transitions. Dans ce cadre, le projet des cantines ouvertes peut répondre au besoin de reconnecter au tissu économique local et à donner du sens. L'ensemble de la population pourrait ainsi accéder aux cantines, ce qui permettrait notamment de redonner des lieux de sociabilisation aux populations vieillissantes.

Le sujet de la jeunesse est également très présent. Le droit à la nature est un élément essentiel qui doit être maintenu pour permettre aux jeunes populations le partage des paysages, de l'alimentation de qualité et du lien avec les ressources des territoires. Pour ce faire, il faut conserver et amplifier les centres aérés, centres d'accueil des jeunes populations et colonies de vacances, essentiels à la cohésion nationale.

De nouvelles organisations autour des ressources et des solutions possibles, intégrant plus de démocratie doivent être mises en place avec une animation locale de cette démocratie. La formation des élus est aussi nécessaire.